

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jude le 7 avril 2026, le Conseil a adopté les règlements suivants :

- 579-2026 : Règlement du plan d'urbanisme
- 580-2026 : Règlement de lotissement
- 581-2026 : Règlement de construction
- 582-2026 : Règlement sur les permis et certificats
- 583-2026 : Règlement de zonage

La municipalité régionale de comté des Maskoutains, a délivré les certificats de conformités à l'égard de ces règlements en date du 20^e jour du mois de mai 2026.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi le 20 mai 2026.

La consultation de ce règlement peut être faite à l'hôtel de ville, 940 rue du Centre Saint-Jude durant les heures régulières et sur le site internet de la municipalité à www.saint-jude.ca.

Donné à Saint-Jude, ce 20 mai 2026.



Myriam Fournier
Directrice-générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

ENTRÉE EN VIGUEUR

579-2026 : Règlement du plan d'urbanisme
580-2026 : Règlement de lotissement
581-2026 : Règlement de construction
582-2026 : Règlement sur les permis et certificats
583-2026 : Règlement de zonage

Je, soussigné, Myriam Fournier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés, entre 12 h et 17 h, le 20 mai 2026, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 mai 2026.



Myriam Fournier,
Directrice générale et
greffière-trésorière